

THE BRITISH AMERICA ASSURANCE CO.

Assemblée des Actionnaires

La 68ème assemblée annuelle des actionnaires de la British America Assurance Co a eu lieu à ses bureaux, à Toronto, le jeudi, 27 février. Le président, l'Honorable Geo. A. Cox occupait le fauteuil de la présidence, et Mr P. H. Sims, nommé pour agir en qualité de Secrétaire, a lu comme suit le

RAPPORT ANNUEL

Vos directeurs ont le plaisir de vous présenter le 68ème rapport annuel et les états financiers dûment vérifiés par les auditeurs de la Compagnie.

Il y a eu une augmentation modérée dans le Revenu des Primes dans toutes les succursales ; la Branche-Incendie au Canada particulièrement, montre une augmentation considérable sur le chiffre, de toutes les autres années précédentes. La cause en est due principalement à l'avance dans les taux qui a été obtenue

La balance du Compte de Revenu, \$99,590 a été appliquée comme suit : \$65,000.00 pour le paiement de deux dividendes semestriels, le premier au taux de 7 pour cent et second au taux de 6 pour cent par an ; \$4,045.20 ont servi à amortir le mobilier de bureau et les Garanties, et la balance \$30,544.74 a été ajoutée au Fonds de Réserve qui maintenant est de \$612,001.96.

Bien que des progrès considérables aient été faits durant l'année dans le sens d'une augmentation des taux au Canada & aux Etats-Unis, les résultats des affaires, par suite d'un accroissement dans les pertes d'incendie, n'ont pas été considérées satisfaisantes pour les Compagnies en général, et actuellement des mesures sont prises pour de nouvelles avances qui apporteraient une amélioration matérielle à la condition des affaires d'assurance contre l'incendie sur ce continent.

Geo. A. Cox,
Président.

SOMMAIRE DE L'ETAT FINANCIER

Total du Revenu encaissé.....	\$2,040,197 10
Dépenses totales, y compris une appropriation pour les pertes sous considération.....	1,940,607 10
	\$ 99,590 00
Dividendes déclarés.....	65,000 00
Actif total.....	1,755,849 21
Capital payé.....	1,000,000 00
Fonds de Réserve.....	612,001 96
Garanties envers les porteurs de police.....	1,612,001 96

Le rapport sur la proposition du Président appuyé par le Vice-Président a été adopté à l'unanimité. En proposant l'adoption du rapport, le Président dit :

Le Compte de Revenu montre que, après avoir déduit les pertes et les dépenses du montant des primes pour l'année, il reste une balance, ou profit actuariel de \$58,795. Cette somme avec les recettes pour intérêts et loyer, \$40,795.00, fait une balance totale au crédit du Compte de Revenu de \$99,590.00. En comparaison avec l'année précédente, les chiffres qui sont devant vous montrent un gain de primes (après déduction des réassurances) de \$127,159.00, ainsi qu'une réduction dans les pertes de \$16,124.00.

Ce revenu accru dérive principalement des affaires d'assurance contre l'incendie, et comme il est dit dans le rapport, il est dû, pour une grande part, aux meilleurs taux qui ont été appliqués. Dans la Branche Maritime, il y a eu peu de changement dans le volume des affaires que nous avons faites ; mais, alors que le Revenu de cette source représente moins que le quart du total des primes reçues, nous devons à cette Branche près de la moitié des profits de l'année.

Si nous prenons en considération le fort montant des affaires d'incendie transigées, les résultats de l'année—bien qu'ils montrent une amélioration marquée sur celles de l'année 1900—ne peuvent être considérés comme donnant une marge suffisante de profit ; mais ceux qui d'entre vous ont noté de mois en mois les records des incendies sérieux au Canada et aux Etats-Unis, qui ont commencé avec la conflagration au centre des affaires à Montréal, en janvier dernier, doivent, je pense, regarder les comptes présentés comme plus favorables qu'ils n'auraient pu le prévoir. Nous pouvons au moins prétendre qu'ils peuvent supporter la comparaison dans leurs résultats généraux avec ceux présentés par d'autres compagnies opérant dans les mêmes champs que nous ; et c'est peut-être là le meilleur témoignage du jugement qu'ort dû exercer les officiers et les agents de la Compagnie en poursuivant le cours des affaires.

Le problème qui consiste à dire quels seraient les taux suffisants pour rencontrer les pertes d'une année quelconque est bien difficile—je devrais dire impossible—à résoudre, même pour les actuaires les plus expérimentés. Ils peuvent seulement faire face aux conditions nouvelles qui se présentent à eux de temps en temps en réajustant leurs taux avec les records de pertes que de nouvelles conditions produisent. L'expérience depuis deux ans désastreuse des compagnies qui opèrent dans la Branche-Incendie sur ce continent, a montré la nécessité d'une augmentation sur un grand nombre de genres de genres de risques, et nous avons bénéficié à un point considérable de l'avance des taux qui ont prévalu pendant l'année 1901 ; de plus, par suite de l'action prise dans les derniers dix jours par toutes les principales compagnies faisant affaires aux Etats-Unis dans le but d'établir dans les taux une avance plus radicale que ce qui a jamais été tenté, j'ai le sentiment que nous pouvons prévoir avec quelque sûreté que ces conditions meil-

leurs auront même un effet plus marqué sur les affaires durant la présente année.

En passant en revue les affaires de l'année dernière, de même que celles des huit années précédentes, pendant lesquelles j'ai eu l'honneur d'occuper ce fauteuil, il est très agréable d'observer le progrès que la Compagnie a fait dans ses affaires d'assurance-incendie au Canada, de même que les profits qui en ont découlé, malgré les pertes dues aux conflagrations des deux dernières années. Une Compagnie qui—comme la British America—a, depuis au-delà de deux tiers de siècle, été en opération, doit, nous le comprenons, occuper une position remarquable en ce qui a trait aux affaires de son champ local. Bien que nous ne puissions pas prétendre à un revenu égal à celui de quelques-uns des principaux bureaux de Grande-Bretagne, qui couvrent des montants beaucoup plus considérables sur risques individuels, la Compagnie doit obtenir une part libérale des affaires et être capable de montrer des résultats égaux sinon supérieurs à la moyenne obtenue par ses concurrents. Les progrès accomplis par la British America dans cette voie et sous la présente administration découlent des chiffres suivants :—En 1892, le total des primes de la Branche-Incendie reçu par la Compagnie au Canada a été de \$173,951.00 ; en 1901, le total s'est élevé à \$351,505.00. Ces chiffres représentent les primes nettes (les réassurances déduites), de sorte que pendant ces neuf ans le revenu de la Compagnie dans cette branche a augmenté de plus de 100 pour cent, alors que l'accroissement total de toutes les compagnies qui font rapport au département est d'environ 40 pour cent. Il est encore bien plus satisfaisant de voir, d'après les rapports annuels des compagnies faisant affaires au Canada et que publie le gouvernement du Dominion, que, pour la même période, le taux moyen des pertes de toutes les compagnies faisant rapport au Département Canadien des Assurances est de 70.3 pour cent, alors que nos pertes ont été seulement de 59 pour cent des primes reçues.

Tels sont les résultats acquis au pays ; les progrès que nous avons faits dans d'autres champs en vue de nous assurer des relations avantageuses ont été tels que nous pouvons prévoir en toute certitude des résultats également favorables avec nos agences en dehors du Dominion, surtout si nous nous souvenons que, comme je l'ai dit, un avenir meilleur s'ouvre aux Etats-Unis d'où nous tirons une large proportion de nos revenus.

Comme conclusion je désire profiter de cette occasion pour exprimer combien nous apprécions le travail des officiers de la Compagnie tant au bureau principal que dans les succursales, et les obligations que nous avons envers notre Agent Général et nos Agents Locaux pour les services qu'ils ont rendus à la Compagnie durant l'année dernière.

Les Messieurs suivants ont été réélus pour agir comme directeurs durant l'année suivante : Messrs. Hon. Geo. A. Cox, J. J. Kenny Augustus Myers, Thomas Long, John Hoskin K. C. L. L. D. Hon. S. C. Wood, Robert Jaffray, lieutenant Col. H. M. Pellatt & E. W. Cox.

A une assemblée subséquente du bureau de direction, l'honorable Geo. A. Cox a été réélu Président et Mr. J. J. Kenny Vice-Président.